

Dans la tête de Jérôme Rouger tourne en boucle une question. Faut-il encore créer des spectacles quand une société voit arriver le chaos ? Le fondateur de La Martingale s'interroge sur la place de l'artiste dans *En cas de péril imminent* et le fait avec un humour absurde. Il sera mardi 25 et mercredi 26 mars au théâtre Legendre à Évreux avec Le Tangram.

En Cas de péril imminent… Le titre est plutôt prémonitoire. Après les toutes premières réflexions sur cette création, est apparu le Covid, s'est intensifiée la guerre en Ukraine et est revenu Donald Trump à la présidence des États-Unis. Sans oublier la multiplication des bouleversements climatiques. Présenté les 25 et 26 mars au théâtre Legendre à Évreux, le spectacle de La Martingale entre en écho avec un présent et une actualité anxiogène.

Alors Jérôme Rouger s'est posé plusieurs questions. « *Il n'y a rien de linéaire mais l'état du monde ne s'améliore pas. Quelle est l'utilité de nos actions ? Puisqu'un spectacle a moins d'impact qu'une émission à la télévision, qu'est ce que je fais sur scène ? Faut-il continuer à donner des spectacles ? Je suis auteur et comédien. Quand on écrit une pièce de théâtre, il y a une volonté d'être universel pour interpeler* ».

Interroger et convaincre

Dans *En Cas de péril imminent*, Jérôme Rouger interroge le rôle de l'artiste. D'autant plus à un moment où « *le service public de la culture est malmené. Nous n'avons pas l'impression que les beaux jours soient devant nous. Aujourd'hui, la loge d'un théâtre n'est plus un lieu de réseautage. Pour cela, il vaut mieux être dans une loge d'un stade de foot. Par ailleurs, un nombre de décisions concernant le secteur culturel sont prises parce qu'il y a une méconnaissance de notre milieu. Surtout qu'il n'est pas forcément porteur pour un responsable politique de défendre la culture. Aux représentions dans les salles, il faut ajouter tout le travail d'action culturelle qui crée du lien social. Cela mérite d'être questionné* » et de convaincre.

C'est ce qu'entreprend Jérôme Rouger en devenant un avocat, un homme politique, un médecin, un statisticien, aussi acteur. Il va également croiser un ancien ministre de la Culture, se transformer en avatar de jeux vidéos. Dans ce seul en scène, le comédien de La Martingale garde son humour corrosif et absurde pour soulever quelques évidences et contradictions.

Infos pratiques

- Mardi 25 et mercredi 26 mars à 20 heures au théâtre Legendre à Évreux
- Rencontre avec Jérôme Rouger à l’issue de la représentation du mardi 25 mars
- Durée : 1h30
- Tarifs : de 20 à 10 €
- Réservation au 02 32 29 63 32 ou sur www.letangram.com